

La représentation familiale en santé – Synthèse 2023- Udaf de l'Essonne

Des bénévoles de l'Udaf de l'Essonne siègent dans des instances santé afin de représenter les usagers, notamment au sein d'établissements de santé publics ou privés. Pour ce faire, l'Udaf détient un agrément accordé par l'Agence régionale de santé (ARS).

Les actions 2023 des représentants dans les établissements de santé

- Réalisation de permanences et d'enquêtes de satisfaction.
- Suivi des plaintes, réclamations et événements indésirables.
- Réalisations de médiations.
- Amélioration de l'information, des questionnaires et des délais de demandes des dossiers médicaux.
- Participation à des groupes de travail et à des projets
- (e-santé, 'expérience patient', 'expérience empathie').
- Participation à la semaine sécurité patient.
- Suivi des certifications.

Durant leurs visites, les experts visiteurs de la Haute Autorité de Santé ont souligné l'implication et le travail fourni avec les représentants des usagers.

Les chiffres clés :

- 13 bénévoles représentants
- 13 établissements de santé publics ou privés
- 230 réunions santé sur l'année 2023

Nos représentations en Essonne

- Dans les établissements de santé : Commission des usagers (CDU), Comité de Lutte contre la Douleur (CLUD), Comité de Liaison en Alimentation et Nutrition (CLAN), Comité de lutte contre les infections nosocomiales (CLIN), Commission des soins CSIRMT, sous commissions de la Commission médicale d'établissement (CME), Conseil de surveillance.
- Conseil territorial de santé (CTS).
- Caisse Primaire d'Assurance Maladie de l'Essonne (CPAM).
- Comité Départemental de l'Aide Médicale Urgente, de la Permanence des Soins et des Transports Sanitaires (CODAMUPS-TS).
- France Assos Santé Ile-de-France.
- A l'Udaf : commission interne santé.